



Technopole agroalimentaire

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 772**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **15 décembre 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 772** modifiant le *Règlement numéro 91 concernant l'odonymie locale et le système de numérotation civique*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 16 décembre 2025.

Me Carole Cousineau  
Greffière par intérim